

L'ACDI appuie les activités de l'industrie canadienne au Pérou

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera \$249 000 pour la réalisation d'une étude de préparation d'un projet portant sur des installations de manutention en vrac au port péruvien de Matarani, sur la côte du Pacifique. Le gouvernement du Pérou investira \$250 millions dans ce projet, dont une bonne partie des apports proviendront de sources canadiennes.

L'étude, sollicitée par le gouvernement du Pérou, sera effectuée par la firme H.A. Simons Overseas Ltd. de Vancouver pour le compte de la société d'exploitation minière de l'État péruvien, la Mineroperu. Les fonds seront fournis par la direction de la Coopération industrielle de l'ACDI, qui administre le Mécanisme canadien de préparation des projets (MCPP) dont la création a été annoncée récemment.

Entente sur la formation de travailleurs spécialisés en Ontario

Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario ont signé une entente portant sur un projet pilote de formation de travailleurs dans les métiers hautement spécialisés de l'usinage des métaux, domaine dans lequel l'Ontario connaît une grave pénurie de main-d'oeuvre.

L'entente assure la participation des deux gouvernements et de l'Association des manufacturiers de machines et d'équipement du Canada (AMMEC) à un programme de formation pour machinistes, outilleurs-ajusteurs, modeleurs de moules et mécaniciens de machines industrielles.

En vertu du programme offert par l'Ontario, les travailleurs seront placés en apprentissage pendant une période de trois ans au cours de laquelle une partie des salaires sera remboursée jusqu'à concurrence de 52 semaines, dans le cadre du Programme fédéral de formation dans les métiers souffrant d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. De même, des cours donnés dans des établissements scolaires seront offerts aux travailleurs au cours de cette période; ils seront d'une durée maximale de 24 semaines.

Le gouvernement fédéral affectera des crédits de l'ordre de \$1,3 million à ce programme de trois ans. On prévoit que les frais engagés la première année s'établiront à \$500 000.

La Sûreté de l'Ontario engage le premier policier aveugle du Canada

M. Christopher Chamberlin est un agent de police différent des autres: il est le premier agent de police aveugle du Canada.

M. Chamberlin a été engagé par les services de renseignements de la Sûreté de l'Ontario (OPP) parce qu'il entend des sons insaisissables pour qui se fie à ses yeux. Il travaille à la section technique des services de renseignements, située à Toronto, qui intercepte les conversations à l'aide de dispositifs d'écoute clandestine ainsi que de micros et de transmetteurs cachés.

"Il écoute une bande magnétique et reconnaît des sons incompréhensibles pour vous et moi. [Ainsi,] un jour, des agents de police nous ont apporté une bande dont certaines parties étaient totalement inaudibles à cause de la mauvaise qualité de l'enregistrement. Il s'agissait d'une enquête sur un meurtre. M. Chamberlin a reconnu un mot d'importance capitale. Maintenant, il travaille non seulement pour nous, mais pour d'autres forces policières de toute la province", explique M.W. Robert Patterson, inspecteur des services de renseignements.

Des forces policières de tous les coins du pays se sont adressées à l'OPP pour obtenir des renseignements sur lui. Plusieurs, dont la Gendarmerie royale du Canada, songent à engager des aveugles

pour leurs propres activités d'écoute clandestine.

"Je suis sûr qu'on aura de plus en plus recours à des personnes comme moi", a déclaré M. Chamberlin. Comme de nombreux autres aveugles décidés à développer le plus possible leurs talents, il a aiguisé ses autres sens et continue à explorer les possibilités. Il reconnaît divers endroits par l'odorat. S'il se trompe d'étage en sortant de l'ascenseur de l'immeuble où il habite, il reconnaît celui où il se trouve d'après l'odeur du couloir et l'impression que lui fait le tapis sous ses pieds.

"Dans un bar ou un restaurant, déclare-t-il, je peux à la fois mener une conversation et en écouter une autre qui se déroule à deux tables de distance ou plus loin encore."

M. Chamberlin a cessé de compter ses pas lorsqu'il se déplace dans l'immeuble où il travaille. Il se guide à l'aide des sons répercutés par les murs des couloirs. Ses collègues disent qu'il sait quand la porte d'un bureau est ouverte ou fermée. D'après M. Chamberlin, il s'agit d'une simple question d'acoustique.

Ayant perdu 100 p. cent de sa vue il y a 12 ans à cause d'un glaucome congénital, Christopher Chamberlin a néanmoins obtenu son diplôme d'études secondaires et terminé une année d'études universitaires.

Emplois d'été pour les jeunes

Cette année, le Programme d'emplois d'été pour les jeunes disposera de \$110 millions. La portion intégrée du programme sera conçue pour appuyer les projets proposés par des organismes reconnus à but non lucratif, les gouvernements locaux, ainsi que les agences et ministères fédéraux.

Un autre volet du programme accroîtra de près de 20 p. cent l'aide financière apportée au Programme de formation des cadets et des réservistes administré par le ministère de la Défense nationale. Ce programme disposera de \$12,6 millions. Le troisième volet du programme, touchant le secteur privé, mettra \$500 000 à la disposition des Chambres de commerce disposées à promouvoir l'embauchage des jeunes par leurs sociétés membres.

Le programme de 1980 diffère de ceux

des dernières années; ainsi:

- il s'adresse aux étudiants qui ont le plus besoin de travailler et qui désirent vraiment accomplir une tâche utile;
- il sera plus efficace, grâce à une grande réduction du nombre de ses éléments. Tous les organismes parrainant un projet devront satisfaire à des critères identiques pour tous les candidats. La contribution fédérale en matière de salaires sera uniforme (soit le salaire minimum en vigueur dans chaque province). De plus, la prise de décisions sera décentralisée, basée sur le travail accompli par des comités de révision établis dans chacune des provinces et les territoires;
- tous les projets devront avoir une valeur communautaire durable;
- le secteur confié au bénévolat sera davantage invité à participer à des projets parrainés par des organismes tels que les Églises, les YMCA, et autres.